

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et
de l'industrie

ARRÊTÉ du 19 AVR. 2011

portant nomination à la Commission Nationale des Professions Libérales (CNAPL)

La ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation,

Vu le décret n°2010-1447 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n°2010-1469 du 2 décembre 2010 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation ;

Vu le décret n° 2011-200 du 21 février 2011 portant création de la commission nationale des professions libérales,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Par application des dispositions des 2° et 3° de l'article 9 du décret du 21 février 2011 susvisé, sont nommés en qualité de membres de la Commission nationale des professions libérales, pour une durée de cinq ans :

- au titre des représentants proposés par l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) :

M. Blanchecotte *François*, biologiste
M. Bornerand *Marc*, chirurgien-dentiste
M. Cannesson *Jean-Yves*, notaire
M. Chassang *Michel*, médecin
M. Delran *Bernard*, consultant
M. Fantuz *Stéphane*, expert-financier
M. Garrigou *Serge*, géomètre-expert
M. Giordano *Michel*, expert-comptable et commissaire aux comptes
M. Gordon-Krief *David*, avocat
M. Goupil *Gérard*, chirurgien dentiste
M. Guichardon *Christian*, masseur-kinésithérapeute rééducateur
M. Lafont *Pierre*, avocat

M. Lampert *Etienne*, expert-comptable et commissaire aux comptes
M. Robert *Guy*, chirurgien-dentiste
Mme Rouault *Anne-Elizabeth*, conservatrice-restauratrice
Mme Socquet-Clerc Lafont *Jacqueline*, avocate
M. Tisserand *Philippe*, infirmier
Mme Tisserant *Chantal*, agent général d'assurances

- au titre des représentants proposés par la Chambre nationale des professions libérales (CNPL) :

Mme Augé-Caumon *Marie-Josée*, pharmacienne
M. Béguin *Patrick*, masseur-kinésithérapeute
M. Blanc *Dominique*, ostéopathe
M. Bolling *Didier*, avoué
Mme Ijalva *Linda*, architecte d'intérieur
M. Liwerant *Alain*, médecin
Mme Longuet *Brigitte*, avocate
M. Noël *Daniel-Julien*, avocat

- au titre de représentants proposés par le Comité de liaison des institutions ordinaires (CLIO) :

M. Deseur *André*, médecin
M. Geslin *Loïc*, expert-comptable et commissaire aux comptes
Mme Keller *Marie-Josée*, sage-femme
M. Lanquette *Jean-Paul*, architecte
Mme Morand de Jouffrey *Marie Hélène*, notaire
M. Potier de la Varde *Bruno*, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
M. Rondeau *Christian*, vétérinaire
M. Sicard *Frédéric*, avocat

- au titre des personnalités qualifiées :

Mme Ancellin-Boisnard *Annie-Claude*, chirurgien-dentiste
M. Chenais *Jean-François*, architecte
Mme Colas *Régine*, présidente de la confédération des ARAPL
Mme Frison-Roche *Marie-Anne*, professeure agrégée des facultés de droit
Mme Garzino-Boyer *Annie*, formatrice consultante
M. Gonelle *Michel*, président de la caisse maladie des professions libérales de province
Mme Provence *Myriam*, généalogiste
Mme Rahier *Michèle*, présidente de l'ARAPL d'Ile de France
M. Régi *Jean-Claude*, président de la fédération des médecins de France
M. Reignault *Jacques*, président du CEPLIS
M. Reigné *Philippe*, professeur agrégé des facultés de droit
M. Salustro *Edouard*, expert-comptable et commissaire aux comptes
M. Santerre *Bernard*, sophrologue
M. Soubeyran *Lionel*, formateur

Article 2

En application des dispositions de l'article 10 du décret du 21 février 2011 susvisé, Mme Brigitte Longuet est nommée vice-présidente de la Commission nationale des professions libérales.

Article 3

Le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Fait le 19 AVR. 2011

La ministre de l'économie, des finances
et de l'industrie,



Christine LAGARDE

Le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie, chargé du commerce,
de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises,
du tourisme, des services, des professions libérales
et de la consommation,



Frédéric LEFEBVRE